

Budget participatif Gersois

Une réunion à Plaisance jeudi soir



Budget participatif Gersois

Après un passage sur le marché de Plaisance jeudi matin Nathalie Barouillet et Gérard Castet le binôme des conseillers départementaux du canton Pardiac/Rivière-Basse animaient le soir même en mairie une réunion explicative sur "Le Budget Participatif Gersois".

Ce budget participatif lancé par le Conseil Départemental (premier en France) doit permettre aux Gersois et aux Gersoises de tous âges de toutes nationalités de proposer et de choisir directement les projets utiles au Gers qui pourront être portés par les compétences du Département.

Parmi les thèmes possibles il y a environnement et cadre de vie, solidarité et développement local, Département intelligent et numérique, jeunesse, transport et mobilité culture et patrimoine.

Le dépôt des projets se fait de manière individuelle ou collective (association, collectif non constitué, en famille entre voisins, entre amis, enfants d'une même classe ou d'un même établissement).

L'argent (1 million d'euros) mis par le département peut financer des travaux, l'achat de matériel. Il ne finance aucun emploi.

Pour être éligibles les projets doivent avoir une portée collective, être compatibles avec les priorités du Conseil Départemental (amélioration du cadre de vie, sécurité routière, défense de l'environnement, soutien à la jeunesse, solidarité envers les aînés). Les questions, les interrogations diverses ont été nombreuses, les explications des deux organisateurs ont semblé t'il répondu au mieux.

Des documents papier ont été fournis à un auditoire relativement conséquent, à l'heure du numérique les renseignements sur le formulaire sont en ligne sur www.budgetparticipatif.gers.fr.

Ils renseignent également sur le calendrier retenu.



SAM_0922.JPG



SAM_0929.JPG



SAM_0928.JPG